

Image not found or type unknown



Droit de visite et d'hébergement

Par **monaco98**, le **18/10/2009** à **10:54**

Bonjour,

Séparé, je suis sensé prendre mes enfants la moitié de chaque période de vacances scolaires. Mais mon ex habite loin et cela occasionne des frais de déplacement importants. Ayant des soucis financiers, je ne peux pas prendre mes enfants à chaque période de vacances. En ai-je le droit? Est-ce que cela peut avoir des répercussions sur mon droit de garde?